

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00039
Numéro SIREN : 478 447 253
Nom ou dénomination : 2ARC (Architecture RIDEAU Catherine, Aménagement, Réhabilitation, Conception)

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt 6112

BILAN ACTIF

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12		Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	8 309	6 692	1 617	2 108	490	23.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	212 952		212 952	212 952			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	221 261	6 692	214 570	215 060	490	0.23	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	750		750		750	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	27 200		27 200	182 238	155 038	85.07
	Autres créances	101 041		101 041	1 305	99 736	NS
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	70 000		70 000	70 000			
Disponibilités	196 428		196 428	119 000	77 428	65.07	
Charges constatées d'avance (3)	5 920		5 920	14 985	9 066	60.50	
Total III	401 339		401 339	387 529	13 810	3.56	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	622 600	6 692	615 908	602 589	13 320	2.21	

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
26 SEP. 2023
N° 2023/612

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100	100		
	Réserves				
	Réserve légale	10	10		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	421 945	406 471	15 474	3.81
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		60 752	15 474	45 279	292.61
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		482 807	422 055	60 752	14.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	91 837	132 373	40 536	30.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	720	720	100.00	
Dettes fiscales et sociales	39 824	47 441	7 616	16.05	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	133 101	180 534	47 433	26.27
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		615 908	602 589	13 320	2.21

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

133 101 180 534

COMPTE DE RESULTAT

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

	Exercice N / 31/03/2022 / 12			Exercice N-1 31/03/2021 / 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	109 390		109 390	163 798	54 408	33.22
Chiffre d'affaires NET	109 390		109 390	163 798	54 408	33.22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1	0	1	386.21
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			109 391	163 799	54 407	33.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 648	2 725	1 923	70.55
Impôts, taxes et versements assimilés			622	690	68	9.86
Salaires et traitements			126 125	141 275	15 150	10.72
Charges sociales			1 072	445	627	140.90
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			490	777	286	36.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			58	1	57	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			133 015	145 913	12 898	8.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 624	17 885	41 509	232.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2022 12	31/03/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	100 000		100 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	315	441	125	28.46
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	100 315	441	99 875	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	100 315	441	99 875	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	76 691	18 326	58 366	318.49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 889	5 889	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		5 889	5 889	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 197	6 197	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 197	6 197	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		308	308	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	15 939	2 544	13 395	526.53
Total des produits (I+III+V+VII)	209 707	170 128	39 578	23.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	148 954	154 655	5 700	3.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	60 752	15 474	45 279	292.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	4 904		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 405		
TOTAL	8 309		
Autres participations	212 952		
TOTAL	212 952		
TOTAL GENERAL	221 261		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			4 904	4 904
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 405	3 405
TOTAL			8 309	8 309
Autres participations			212 952	212 952
TOTAL			212 952	212 952
TOTAL GENERAL			221 261	221 261

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 796	490		3 286
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 405			3 405
TOTAL	6 201	490		6 692
TOTAL GENERAL	6 201	490		6 692

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	490				
TOTAL	490				
TOTAL GENERAL	490				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	27 200	27 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	252	252	
Groupe et associés	100 000	100 000	
Débiteurs divers	789	789	
Charges constatées d'avance	5 920	5 920	
TOTAL	134 160	134 160	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 802	16 802		
Impôts sur les bénéfices	14 972	14 972		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 913	7 913		
Autres impôts taxes et assimilés	137	137		
Groupe et associés	91 837	91 837		
TOTAL	133 101	133 101		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440
Dettes fiscales et sociales	16 835
Total	18 275

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 920
Total	5 920

2ARC

Société par à responsabilité limitée
au capital de 100 euros

Siège social : 15 Avenue du Clocher de Fréjus
83700 SAINT RAPHAEL
RCS Fréjus 478 447 253

PROCES VERBAL-DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022 STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux,
Le trente septembre,
A neuf heures,

La soussignée, Catherine RIDEAU née GREGE, associée unique, Gérante de la société **2ARC**, société à responsabilité limitée, au capital de 100 euros, dénommée "l'Associée Unique",

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L 223.19 du Code de Commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice clos le 31/03/2022,
- le rapport de gestion,
- le texte du projet de résolutions.

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

CR

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique arrête le résultat de l'exercice écoulé à la somme de 60 752 € (Bénéfice) qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Au Poste "report à nouveau" : 60 752 €

Le poste « Report à nouveau » est désormais créditeur de 482 697 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée Unique prend acte des conventions réglementées visée à l'article L 233.19 du code du commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associée Unique fixe pour l'exercice 2022- 2023 la rémunération annuelle de la gérante à 60 000 €. La rémunération 2021-2022 s'est élevée à 60 000 euros.

Elle sera remboursée, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation. La société prend à sa charge les cotisations sociales de la gérante.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Catherine RIDEAU née GREGE,
Associée Unique et Gérante

